



pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975 - 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Lyon, le 20 octobre 2017

M. Alain Giordano

Adjoint au Maire de Lyon

<alain.giordano@mairie-lyon.fr>

Objet : Mention des toilettes publiques sur la future signalétique piétonne

Monsieur l'Adjoint,

Vous connaissez les actions que nous menons depuis plusieurs années pour donner plus de visibilité aux toilettes publiques implantées sur la Ville de Lyon.

Nous avons évoqué ce sujet à de nombreuses occasions : lors des entretiens qui nous ont été accordés en Mairie centrale en janvier 2013, octobre 2016, novembre 2016, lors de nos assemblées générales (auxquelles vous avez parfois participé), dans les colonnes de notre bulletin d'activité et notamment le dernier, paru en septembre. Ce qui vous a d'ailleurs conduit à nous écrire pour une mise au point.

Pour notre Association, le constat est sans équivoque : non seulement, le nombre de toilettes publiques en service à Lyon est relativement faible mais, en plus, leur visibilité est encore plus faible, quasi nulle ! Cela place notre ville nettement au-dessous des pratiques courantes en France, et encore plus en Europe.

Notre demande d'améliorer cette situation n'a donc rien d'extraordinaire. Elle est « banale » et nous paraît donc d'autant plus légitime.

Parfois le bâtiment lui-même ne comporte même pas d'enseigne. C'est le cas, par exemple, pour les toilettes de la place Bellecour. Mais surtout il n'y a jamais de balisage sur voirie aux alentours de chaque édicule, de nature à en faciliter la recherche.

Tout se passe comme si il fallait, aujourd'hui encore, dans notre grande métropole, dissimuler ces équipements. Exactement comme dans "Clochemerle", le célèbre roman qui se passe vers 1930 dans un modeste village du Beaujolais ! Cette situation est ridicule.

L'obstruction que pratiquent les services de l'Architecte de Bâtiments de France, comme vous nous l'avez indiqué, est complètement disproportionnée. Le "beau" doit avoir sa place, mais de cette façon, c'est intolérable, insoutenable et grotesque. Aussi, il nous semble que la Ville de Lyon, en la personne de son Maire si il le faut, devrait savoir poser des limites. Nous savons que cela s'est déjà fait en d'autres occasions avec succès.

Néanmoins, nous avons noté avec satisfaction que la Ville allait enfin se doter d'une signalétique piétonne sur voirie, demande que nous avons inscrite dans notre Plan Piétons. Nous vous remercions de nous avoir invités à la séance de présentation de ce projet (14 juin 2017) par vos Services. A cette occasion, nous leur avons fait part de notre satisfaction sur la qualité de leur projet, par exemple en ce qui concerne l'affichage des temps de parcours (à la place des distances), comme nous l'avons toujours préconisé.

Concernant plus spécialement les toilettes, nous avons noté que, dans ce projet, elles figuraient bien dans la liste des équipements fonctionnels à signaler. Ce dont nous les avons remerciés.

Nous avons vu que les plans prévus comporteraient divers pictogrammes, dont celui de "Toilettes".

Cependant, pour avoir une efficacité correcte, nous pensons qu'il est indispensable que ces équipements figurent aussi sur les mâts du système, et pour cela qu'ils soient classés au moins dans le pôle de niveau 4 (maximum : 5 minutes de marche).

Nous savons bien que les principales difficultés dans l'établissement d'un réseau de signalisation sont d'abord une sélection drastique du nombre des pôles (de façon à limiter le nombre de mentions sur un même mât, et donc la lisibilité) et, ensuite, l'obligation d'assurer la continuité d'une mention entre sa plus lointaine apparition et le pôle in situ sur le trajet qui y mène.

Sur la photo ci-dessous, prise à Liverpool, nous remarquons que divers équipements, dont les toilettes, sont figurés sur mâts seulement par leur pictogramme (à côté du temps de parcours). Ce qui nous paraît très astucieux car demandant bien moins de place que la mention "Toilettes" en toutes lettres. C'est donc une suggestion que nous faisons à vos Services pour faciliter l'accès aux mâts de ces équipements.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Adjoint, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Signé Yves Gascoïn, Coprésident
yves.gascoïn@club-internet.fr

Signé Pierre Rauzada, Coprésident
pierre-henri.rauzada@orange.fr

Copie : M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon
M. Norbert Keller-Mayaud, Ville de Lyon

EXEMPLE DE SIGNALISATION DES TOILETTES PAR PICTOGRAMME SEUL



Remarquer le pictogramme "Toilettes" (encadré en rouge pour la démonstration) à côté de la mention du temps de trajet d'un autre pôle, mentionné en toutes lettres.

Cette disposition permet de signaler cet équipement sous une forme extrêmement condensée, sans surcharger les panneaux. Gros avantage : il n'est pas nécessaire de connaître le français pour comprendre le pictogramme.



Transcription dans le projet de signalétique de la Ville de Lyon